

PROCES VERBAL

Réunion du Conseil Municipal du mardi 24 juin 2025

Date de la convocation

Le 17 juin 2025

Date de l'affichage

Le 17 juin 2025

Présents :

L'an deux mil vingt-cinq, le vingt-quatre juin à dix-neuf heures
15 minutes

Le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni en séance
publique à la salle annexe de la Mairie sous la Présidence de
Monsieur Jean-Charles PAILLART – Maire.

MM. PAILLART, Mmes FRANCOIS, PEREIRA,
DERWEDUWEN, OUIN, MM ELIE, MARY, TESTARD,
NACHUN, FRANCOIS Marc.

Excusée :

Mme PEAUCELLIER et Mr FAUCHEUX.

Avait donné procuration :

Mme PEAUCELLIER à Mr PAILLART
Mr FAUCHEUX à Mme FRANCOIS

Secrétaires de séance :

Mr ELIE

A l'ordre du jour

- Adoption du Procès-Verbal du mardi 18 mars 2025
- Droits de préemption : parcelles AD 36-37-38-39-41p le Plouy Louvet – habitation : 21 et 42 rue Roger Froissart, 20 rue Canthereine
- Tarifs cantine/garderie au 1^{er} septembre 2025
- EARL Montmille à Fouquénies – convention d'autorisation d'exploiter une parcelle
- Cté Agglo du Beauvaisis : marché en groupement : prestations d'entretien et de travaux des équipements de défense à incendie
- Cté Agglo du Beauvaisis : rapport d'activité et de développement durable 2023-2024 (document à consulter en mairie)
- Bassin intercommunal du bassin de natation de Savignies
- Bilan financier emplacements brocante et reversement à Herchieschool
- Repas des aînés
- Colis des aînés
- Avis des domaines – habitation 22 rue Georges Hernoux Herchies
- Questions diverses.

Monsieur Jean-Charles PAILLART, Maire préside et remercie les membres présents à la réunion de Conseil Municipal.

Le quorum étant atteint la séance peut débuter.

Il demande le rajout de 2 points supplémentaires à l'ordre du jour de la réunion :

- Subvention supplémentaire club de foot Herchies Troissereux
- Durée amortissement extension électrique Basse Tension souterrain : Mr Mylle rue de l'Eglise

Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité le rajout des 2 points supplémentaires.

1 - Adoption du Procès-Verbal du mardi 18 mars 2025

Pas de remarque

Décision du Conseil Municipal :

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, adopte le compte rendu et signe le registre.

2 – Subvention supplémentaire Club de foot Herchies Troissereux

Monsieur PAILLART donne lecture du courrier d'Eric PRUVOST - Président de Club de foot Herchies Troissereux qui sollicite une subvention supplémentaire à l'occasion des 50 ans du club.

Décision du Conseil Municipal :

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide d'attribuer une subvention supplémentaire de 250€.

3 – Durée amortissement : extension électrique Basse Tension souterrain – Mr Mylle - rue de l'Elise

Monsieur PAILLART expose la nécessité de définir la durée d'amortissement : l'extension électrique Basse Tension souterrain – rue de l'Eglise Mr Mylle

Décision du Conseil Municipal :

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de définir la durée d'amortissement : l'extension électrique Basse Tension souterrain – rue de l'Eglise Mr Mylle sur 5 ans.

4 – Droits de préemption : parcelles AD 36-37-38-39-41p le Plouy Louvet – habitation : 21 et 42 rue Roger Froissart, 20 rue Canthereine

Proposition de Monsieur PAILLART :

Ventes : parcelles AD 36-37-38-39-41p le Plouy Louvet – habitation : 21 et 42 rue Roger Froissart, 20 rue Canthereine

Décision du Conseil Municipal :

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de ne pas exercer de droit de préemption sur ces ventes.

5 – Tarif cantine/garderie 2024/2025

Monsieur PAILLART donne la parole à Madame PEREIRA.

Proposition de Madame PEREIRA :

Augmentation au 1^{er} septembre 2025 des tarifs cantine et garderie de 2 % en fonction de la loi en vigueur, soient :

- enfants de la maternelle résidant à Herchies	4.18 €
- enfants du primaire résidant à Herchies	4.44 €
- enfants venant de l'extérieur	4.75 €
- garderie	1,86 € (par session de garde)

Décision du Conseil Municipal :

Le Conseil Municipal accepte, à l'unanimité, cette augmentation de tarifs applicable au 1er septembre 2025.

6 – EARL de Montmille à Fouquénies – convention d'autorisation d'exploiter une parcelle

Monsieur PAILLART informe que l'EARL de Montmille – Monsieur Hervé DAUGE – 29 rue de Montmille 60000 Fouquénies exploite une parcelle communale.

Parcelle ZD n°48 - superficie : 0ha, 13a, 50ca – lieudit « la Corniole » Une convention est proposée entre la Commune d'Herchies et l'EARL de Montmille. Convention à signer entre les deux parties. Prix de la location annuelle est fixée à 60€.

Décision du Conseil Municipal :

Le Conseil Municipal accepte, à l'unanimité, de signer une convention avec l'EARL de Montmille – Monsieur Hervé DAUGE – 29 rue de Montmille 60000 Fouquénies pour l'exploitation de la parcelle ZD n° 48 pour un montant de 60€ annuel et autorise Monsieur le Maire à signer tous actes administratif correspondants.

7 – Cté Agglo du Beauvaisis : marché en groupement : prestations d'entretien et de travaux des équipements de défense à incendie

Monsieur PAILLART donne la parole à Madame FRANCOIS qui explique qu'à compter du 1^{er} janvier 2026, l'entretien des équipements de défense incendie ainsi que les travaux des équipements (renouvellement des poteaux et bouches incendie) ne seront plus effectués par les pompiers. L'entretien ainsi que les travaux seront à la charge de la commune.

La Communauté d'Agglomération du Beauvaisis souhaite lancer un marché en groupement.

Décision du Conseil Municipal :

Le Conseil Municipal accepte, à l'unanimité, le lancement du marché – travaux d'entretien et de renouvellement des poteaux et bouches incendie avec la Communauté d'Agglomération du Beauvaisis.

8 – Cté Agglo du Beauvaisis : rapport d'activité et de développement durable 2023-2024 (document à consulter en mairie)

Monsieur PAILLART expose le rapport d'activité et de développement durable 2023-2024.

Décision du Conseil Municipal :

Le Conseil Municipal adopte, à l'unanimité, le rapport d'activité et de développement durable 2023-2024

9 – Syndicat Intercommunal d'Exploitation du Bassin de Natation de Savignies

Monsieur PAILLART donne la parole à Madame FRANCOIS

Comme déjà précisé lors d'un précédent Conseil Municipal, la Communauté d'Agglomération du Beauvaisis ayant repris la compétence aquatique des bassins de Beauvais et Bresles, elle souhaite également intégrer le Syndicat Intercommunal d'Exploitation du Bassin de Natation de Savignies afin de prendre à sa charge les dépenses de fonctionnement pour les enfants des 11 communes de la CAB (GS-CP-CE1-CE2-CM1-CM2) fréquentant le bassin de natation de Savignies (les frais de transport resteront à la charge de chaque commune. Une délibération doit être prise.

Décision du Conseil Municipal :

Le Conseil Municipal accepte, à l'unanimité, l'entrée de la Communauté d'Agglomération du Beauvaisis au sein du Syndicat Intercommunal d'Exploitation du Bassin de Natation de Savignies.

10 – Bilan financier emplacements brocante et reversement à Herchieschool

Monsieur PAILLART donne la parole à Madame FRANCOIS

55 exposants
286 m linéaires vendus
Recette emplacement 996€

Décision du Conseil Municipal :

Le Conseil Municipal accepte, à l'unanimité, de reverser la somme de 996€ à l'Association Herchieschool

11 – Repas des aînés 2025

Monsieur PAILLART donne la parole à Madame FRANCOIS

Date dimanche 12 octobre 2025 à la salle pluriscolaire
Cout : 40€ pour les personnes accompagnantes et extérieures – gratuit pour les plus de 60ans d'Herchies (pris en charge par la commune)
Madame FRANCOIS demande aux membres de la Commission fêtes et cérémonies de demander des devis auprès de traiteurs
Il faut également chercher une animation.

Décision du Conseil Municipal :

Le Conseil Municipal accepte, à l'unanimité, d'organiser le repas des aînés le dimanche 12 octobre 2025 à la salle pluriscolaire. Le coût est fixé à 40€ pour les personnes extérieures.

12 – Colis des aînés 2025

Monsieur PAILLART donne la parole à Madame FRANCOIS

Prix du colis : pour les couples 50€
Pour les personnes seules : 40€

Pour la composition de ces colis Madame FRANCOIS demande aux membres de la Commission fêtes et cérémonies de chercher des idées et de contacter des fournisseurs.

Décision du Conseil Municipal :

Le Conseil Municipal accepte, à l'unanimité, d'offrir un colis aux aînés du village comme énuméré ci-dessus.

13 – Avis des domaines – habitation 22 rue Georges Hernoux à Herchies

Monsieur PAILLART expose l'avis des domaines sur la valeur vénale de l'habitation au 22 rue Georges Hernoux à Herchies.

Rappel :

En 2015 le Conseil Municipal avait inscrit une réserve lors de l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme – « murs de la propriété protégés, réserves ER5 de 106m² afin de geler cette emprise pour un élargissement de la voie ».

Le projet est de raser la grange afin de donner plus de visibilité dans le virage rue Georges Hernoux, rallonger la sente piétonne et faire un bâtiment pour entreposer le matériel communal qui est actuellement stationné chez des agriculteurs. Superficie : grange + maison : 800 m²

En 2022 le Conseil Municipal avait délibéré sur le fait que si le propriétaire vendait la propriété un droit de préemption serait appliqué (Déclaration d'Intention d'Aliéner - DIA).

En 2025 la mairie a reçu un droit de préemption de Maître COEUILLET – Notaire de Marseille en Beauvaisis pour la vente de cette propriété.

La commune a demandé l'avis des domaines sur la valeur vénale de cette propriété : prix de vente : 85 000€ avec une marge : + 10% ou – 10%.

Des demandes de subvention peuvent être sollicitées auprès du Conseil Départemental de l'Oise et de la Communauté d'Agglomération du Beauvaisis.

Une proposition financière d'un montant de 76 500€ sera transmise à Madame Marie-France BOURDET propriétaire.

Décision du Conseil Municipal :

Le Conseil Municipal accepte, à l'unanimité, de faire une proposition financière à hauteur de 76 500€ - frais de notaire et de géomètre à la charge du vendeur et autorise Monsieur le Maire à signer tous actes administratifs correspondants.

14 – Questions diverses

✓ **Monsieur PAILLART** informe que le Conseil Départemental a donné une subvention de 500€ pour le week-end médiéval

✓ **Madame Marie-France FRANCOIS :**

- La Communauté d'Agglomération du Beauvaisis propose de fournir gracieusement aux communes des arceaux pour stationner les vélos sur certains espaces publics.

Après concertation avec les membres du Conseil Municipal 3 arceaux seront demandés (installation sur parking mairie – stade et city-stade)

- Week-end médiéval : félicitations du service déchets de la Communauté d'Agglomération du Beauvais sur le tri des poubelles accomplies lors de la manifestation
- Fuite d'eau invisible (sous terre) au stade de foot entre le vestiaire et le compteur. Fuite trouvée et réparation en cours

✓ **Madame PEREIRA :**

- action La Nature et Nous annulée par manque de participants. La population ne se sent pas mobilisée et les parents d'élèves n'ont pas été motivés
- distribution de livres de fin d'année se fera en classe le 1^{er} juillet. Petite particularité cette année pour les élèves qui partent en 6^{ème} : 1 kit sécurité piéton : comprenant 1 gilet fluo jaune, un bracelet et une lampe piéton offert par la Préfecture de l'Oise et remis sur place par la Gendarmerie de Marseille en Beauvaisis et le service prévention sécurité de la Ville de Beauvais

✓ **Madame DERWEDUWEN :** a rencontré Monsieur René RICARD qui propose de faire un article dans le livret municipal sur les murs en silex dans le village et sur les chasses roues. Proposition de mettre Monsieur René RICARD et ses connaissances à l'honneur.
Une exposition photos pourrait être installée lors du Marché de Noël. Monsieur René RICARD est également sculpteur et passionné par la poésie.

✓ **Monsieur NACHUN :** a reçu des messages d'encouragement, de remerciements et de félicitations pour le week-end médiéval. Le bilan final se fera vendredi prochain à l'annexe de la mairie.

✓ **Monsieur TESTARD :** grille du cimetière difficile à ouvrir.
Réponse : la grille est en fer donc elle gonfle avec la chaleur – (même problème pour la grille de la mairie)

La séance est levée à 21h10

**Le Maire,
Jean-Charles PAILLART**



**le Secrétaire de séance
Benoit ELIE**



- Week-end médiéval : félicitations du service déchets de la Communauté d'Agglomération du Beauvais sur le tri des poubelles accomplies lors de la manifestation
- Fuite d'eau invisible (sous terre) au stade de foot entre le vestiaire et le compteur. Fuite trouvée et réparation en cours

✓ **Madame PEREIRA :**

- action La Nature et Nous annulée par manque de participants. La population ne se sent pas mobilisée et les parents d'élèves n'ont pas été motivés
- distribution de livres de fin d'année se fera en classe le 1^{er} juillet. Petite particularité cette année pour les élèves qui partent en 6^{ème} : 1 kit sécurité piéton : comprenant 1 gilet fluo jaune, un bracelet et une lampe piéton offert par la Préfecture de l'Oise et remis sur place par la Gendarmerie de Marseille en Beauvaisis et le service prévention sécurité de la Ville de Beauvais

✓ **Madame DERWEDUWEN :** a rencontré Monsieur René RICARD qui propose de faire un article dans le livret municipal sur les murs en silex dans le village et sur les chasses roues. Proposition de mettre Monsieur René RICARD et ses connaissances à l'honneur.
Une exposition photos pourrait être installée lors du Marché de Noël. Monsieur René RICARD est également sculpteur et passionné par la poésie.

✓ **Monsieur NACHUN :** a reçu des messages d'encouragement, de remerciements et de félicitations pour le week-end médiéval. Le bilan final se fera vendredi prochain à l'annexe de la mairie.

✓ **Monsieur TESTARD :** grille du cimetière difficile à ouvrir.
Réponse : la grille est en fer donc elle gonfle avec la chaleur – (même problème pour la grille de la mairie)

La séance est levée à 21h10

**Le Maire,
Jean-Charles PAILLART**



**le Secrétaire de séance
Benoit ELIE**

